



COMITÉ RÉGIONAL DE L'AFRIQUE

AFR/RC52/R1

10 octobre 2002

Cinquante-deuxième session  
Harare, Zimbabwe, 8-12 octobre 2002

ORIGINAL : ANGLAIS

## RÉSOLUTION

### PROJET DE BUDGET PROGRAMME 2004-2005

Le Comité régional,

Ayant examiné avec soin le rapport présenté par le Sous-Comité du Programme sur le Projet de Budget Programme et la contribution régionale pour l'exercice biennal 2004-2005,

1. NOTE que le projet de Budget Programme a été préparé par le Directeur général avec la participation sans réserve de tous les Bureaux régionaux et la contribution des pays et comprend les composantes Siège, Bureaux régionaux et de pays qui expliquent clairement la mesure dans laquelle UNE SEULE OMS contribuera à la réalisation des buts stratégiques et des objectifs de coopération avec les Etats Membres;
2. PREND ACTE avec satisfaction de la décision du Directeur général d'accroître le niveau global de financement pour la Région africaine, notamment pour les pays;
3. FELICITE le Directeur régional d'avoir élaboré la contribution régionale et d'avoir continué à traduire dans les faits les orientations politiques et programmatiques définies par les Organes directeurs;
4. APPROUVE le projet de Budget Programme et la Contribution régionale pour l'exercice biennal 2004-2005;
5. PRIE le Directeur régional de veiller à ce que la planification opérationnelle, la mise en oeuvre, le suivi et l'évaluation soient assurés en étroite collaboration avec les autorités sanitaires nationales;
6. ENCOURAGE le Directeur régional à poursuivre la mobilisation de fonds auprès d'autres sources pour assurer un financement pour la mise en oeuvre des domaines d'action prioritaires;
7. PRIE le Directeur régional de porter la présente résolution à l'attention du Directeur général.

*Sixième séance, 10 octobre 2002*